

Christophe **PLASSARD**

Député de la Charente-Maritime
Commissaire aux Finances & aux Affaires Européennes
Rapporteur du budget de la Défense
Conseiller municipal de Royan

Le 21 octobre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hôpital de Royan

Faisant suite au Conseil de surveillance de Vendredi 18 octobre, et à la manifestation concomitante sur la place Charles de Gaulle, le Député Christophe Plassard, tient à signaler que son absence est due à la tenue des débats budgétaires à l'Assemblée nationale, alors qu'il est membre de la Commission des finances... et qu'il a été représenté à l'hôpital lors de ce conseil de surveillance.

Il apporte indéfectiblement son soutien au Centre Hospitalier Royan-Atlantique (CHRA) et affirme que ce dernier n'est pas menacé de fermeture et ne le sera jamais ! C'est un élément essentiel du maillage territorial de la santé et en aucun cas son existence n'est remise en cause.

Il tient au contraire à communiquer des évolutions positives récentes ou à venir pour la population locale :

- Un scanner dédié à 100% à l'hôpital à partir de janvier 2025 (en complément de 2 scanners à la clinique Pasteur) au lieu d'une disponibilité de 50% ;
- Une Unité Mobile Hospitalière Paramédicalisée pérennisée en 2025 pour soulager l'équipe médicalisée du SMUR ;
- Un centre de prélèvements biologiques maintenu à l'hôpital, malgré la réorganisation du laboratoire inter-hospitalier.

Membre du conseil de surveillance du CHRA (sans droit de vote), le député tient à siéger depuis 2022 à chacune de ses réunions ou à y être représenté par son collaborateur parlementaire local, Thomas Lafarie. Il est par conséquent pleinement informé des difficultés que connaît l'hôpital de Royan pour recruter du personnel (médecins, infirmiers...) et ainsi maintenir ouverte la totalité des lits prévus dans chaque service. Ce sont d'ailleurs les diminutions temporaires de capacité qui expliquent en grande partie les moindres recettes du CHRA, et par conséquent son déséquilibre budgétaire.

Christophe **PLOSSARD**

Député de la Charente-Maritime
Commissaire aux Finances & aux Affaires Européennes
Rapporteur du budget de la Défense
Conseiller municipal de Royan

Pour faire suite à la lettre ouverte publiée par les représentants syndicaux CGT du CHRA, un rendez-vous est planifié en novembre avec ceux-ci, à l'issue du travail parlementaire du budget 2025 de l'État (PLF) et de la Sécurité Sociale (PLFSS) et de la présentation de son travail de rapporteur spécial du budget des Armées. Cette rencontre permettra d'approfondir les modifications législatives ou réglementaires souhaitées pour simplifier et améliorer la rémunération des infirmiers contractuels de l'hôpital, et donc indirectement leur recrutement.

Il n'a ainsi pu venir rassurer le collectif de salariés du CHRA qui faisait signer une pétition sur la place Charles de Gaulle, à Royan. L'Agence Régionale de Santé, le ministère de la santé et l'ensemble des élus du territoire sont unanimement mobilisés pour que l'hôpital de Royan assume pleinement ses missions d'« Hôpital de proximité » pour un bassin de vie comptant 85.000 habitants permanents et des centaines de milliers de touristes.

Il se tient à la disposition de ce collectif, comme à chaque sollicitation, s'il souhaite le rencontrer, et il l'a fait savoir à certains professionnels de santé en faisant partie.

Quoi qu'il en soit, comme l'ensemble des participants à ce conseil de surveillance, du directeur départemental de l'Agence Régionale de Santé au délégué syndical CGT, le député regrette que l'action spontanée et compréhensible de ce collectif soit transformée, indirectement et involontairement, en communication erronée sur l'éventuelle fermeture de l'hôpital de Royan. Un tel message est malheureusement préjudiciable pour le recrutement des praticiens manquants. Les fermetures de lits, comme ce fut le cas temporairement à l'hôpital de l'île d'Oléron, le sont avant tout à cause de la difficulté à recruter.

Se mobiliser collectivement, soutenir les équipes soignantes et dirigeantes, fédérer de la commune au ministre de la santé en passant par l'ARS, favoriser toutes les actions d'attractivité de notre territoire (logement, transport, diversification de l'économie et de l'emploi...), faciliter les démarches administratives pour les personnels étrangers... c'est ainsi que nous pourrions travailler à l'avenir de notre hôpital.